

FAUX SITES D'AVOCATS - LES SITES FRAUDULEUX GAMBULI-RAMBERT.LEGAL - JL-STUART.LEGAL - GUILLOUX-BELOT.LÉGAL - BRELETMADIGNIER.COM - DORVALD-MARINO.COM - LESCURE-PAQUELIER.FR

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent d'intervenir pour la récupération de fonds perdus suite à arnaque. Il est demandé des informations détaillées sur l'arnaque qui montre que les escrocs sont contactés par les consommateurs qui recherchent des moyens pour récupérer des fonds dérobés. Ils ont choisi des noms de professionnels qui n'ont pas de site internet ni de numéro de téléphone ! Ils sont donc dans les pages jaunes. Si vous téléphonez vous allez avoir au téléphone un des escrocs qui va vous rassurer !

L'arnaque a commencé fin juillet 2025 et se continue par un site créée le 31/10/2025.

Nous publions à titre d'exemple l'enquête sur le site gambuli-rambert.legal

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-frauduleux-gambuli-rambert-fr-gambuli-rambert-legal-gambulirambert-fr/>

Les sites internet

Le site lescure-paquelier.fr

Il a été créé le 20/02/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lescure-paquelier.fr>

Le site dorvald-marino.com

Il a été créé le 22/12/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/dorvald-marino.com>

Le site gambuli-rambert.legal

Il a été créé le 14/10/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gambuli-rambert.legal>

Le site guilloux-belot.legal

Il a été créé le 31/10/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/guilloux-belot.legal>

Le site breletmadignier.com

Il a été créé le 31/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/breletmadignier.com>

Le site jl-stuart.legal

Il a été créé le 04/09/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/jl-stuart.legal>

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

A la date de publication de cet article, les 5 sites sont ouverts ! Nous publions les pages accueils. Le site breletmadignier.com est identique. On a changé deux images et un peu la présentation...

Les sites :

Les pages accueil :

[La-page-accueil-du-site-breletmadignier.com.pdf](#)

[La-page-accueil-du-site-gambuli-rambert.pdf](#)

[La-page-accueil-du-site-guilloux-belot.pdf](#)

[La-page-accueil-du-site-jl-stuart.pdf](#)

Le contenu des sites est d'une rare pauvreté.

Il est à noter que le contenu du site breletmadignier.com est identique mais qu'il a été fait un petit effort (léger..) pour changer deux images et une disposition un peu différente.

Le site gambuli-rambert.legal contient une belle coquille. Il est évoqué le cabinet JL STUART au lieu de gambuli-rambert ! Le copié / collé est un art qui demande beaucoup de précautions.

En tout état de cause, informaticien chez les escrocs est un dur métier...

Il semble que les escrocs ont compris qu'il était dangereux d'ouvrir un site. La dernière mise à jour de cet article est 19 février 2026.

Les nouveaux sites frauduleux lescure-paquelier ont été créé le 19 et le 20 février mais aucun site n'est ouvert !

Cela évite les commentaires sur la gestion des sites...

Nous espérons que nos enquêtes dérangent le plus possible. Ce ne sont pas de simples affirmations mais des faits précis et recoupés et non contestées.

Les autres sites :

Nous avons identifiés de nombreux autres noms de domaines. Ils ne sont pas ouverts à la date de publication de cet article (16.12.2025)

Le site dorvald-marino.com créé le 22/12/2025

Le site dorvald-marino.fr créé le 26/12/2025.

Le site brelet-madignier.com créé le 01/08/2025

Le site jlstuart.fr créé le 10/09/2025

Le site jl-stuart.fr créé le 04/09/2025

Le site guilloux-belot.fr créé le 30/10/2025

Le site guillouxbelot.fr créé le 30/10/2025

Le site lescure-paquelier.legal créé le 19/02/2026

Le site lescure-paquelier.com créé le 20/02/2026

Le site lescurepaquelier.com créé le 20/02/2026

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 62 14 25 92

Le numéro 01 62 15 14 01

Le numéro 01 62 15 27 67

Le numéro 01 87 68 33 55

Le numéro 07 43 13 01 62

Il s'inscrit dans une série intéressante :

sas-sacam.com 07 43 13 01 46

cenatel-invest.com 07 43 13 01 48

cap10-wallet.com 07 43 13 01 61

jl-stuart.com 07 43 13 01 62

epargne-crypto.io 07 43 13 01 64

Le numéro 07 43 13 07 68

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Michel LEFEBVRE
- M. Arnaud DUCHET
- Mme Céline LEROUX
- M. Nicolas GALLET
- M. Nicolas BRUN
- M. Arnaud GUIRARD

Les produits

Il est proposé la récupération de fonds perdus suite à arnaque.

Ce n'est pas possible...

Nous publions le mail envoyé par les escrocs ainsi que le contrat proposé :

[Le-mail-frauduleux-du-site-Gambuli-rambert.pdf](#)

[Le-contrat-du-site-frauduleux-Gambuli-Rambert.fr.pdf](#)

Nous publions un faux contrat du site guilloux-belot.legal :

[Le-contrat-du-site-guilloux-belot.pdf](#)

Ce site sert aussi à effectuer une tentative de recovery room (arnaque sur l'arnaque) au détriment des victimes du site activefinancial.trade :

Nous sommes contactés par de nombreux consommateurs et avons constaté que cette recovery room s'effectue sur d'autres sites ou arnaques. Il s'agit notamment :

- Un clone frauduleux de la banque ING
- Le site frauduleux traderup.com
- Le site frauduleux capexgo.com

Nous avons constaté que des arnaques effectuées avec whatsapp ou des victimes des réseaux franco-israéliens sont également entrés en contact avec un des faux cabinet. Ils sont polyvalents !

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom de vrais cabinets d'avocats. Ils n'ont pas de site internet. C'est plus facile à usurper le nom ! Cela permet aussi de s'inscrire dans les pages jaunes avec un numéro frauduleux.

Il est à noter pour les 4 sites l'absence de mentions légales ou de conditions générales de vente.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les

escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

